



SARL CAZALS PIERRE

Commerce de Bovins Exportation
Capital 100 000€
Route de Moncan 1095 a MONCAN
12120 AURIAC-LAGAST

Facture N° 18056 du 21/04/2026

PIERRE 06 07 39 28 94
MARC ANTOINE: 06.47.75.81.18

DOMICILE 05.65.46.77.07

Fax 05.65.74.28.79

Email pierre.cazals0312@gmail.com

C.I. FR 90 380 395 517

Siret 380 395 517 00010

Ape 4623Z

Cheptel 12015800

GAEC LE CHAMP DE MONSIEUR
198 ROUTE DU CHAMP DE MONSIEUR

46120 ANGLARS

FRANCE

N° Compte	411CHAM06	N° cheptel	46004010
N° Intra		N° TVA	
Tel		N° SIRET	



Désignation	Trav.	Identification	S	J	R	M	R	A	Date Naiss	Qté	Poids	CI	Prix unit.	H.T. Euro	H.T. Franc	TVA
Taureau	4566	FR1221144566	M	79	79	79	19/04/21			1			4 500,00	4 500,00	29 518,07	5,5

Quantité 1 Poids 0,00

Libellé	Base	Taux	TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
VENTES			5,50	4 500,00	247,50	4 747,50
Cot interbev	1,00	-0,90000	0,00	-0,90	0,00	-0,90
Interbev maigre	1,00	-2,20000	0,00	-2,20	0,00	-2,20
					0,00	
					0,00	

Total HT	4 500,00
Total TVA	247,50
Retenues	-3,10
Total TTC	4 744,40

Net à payer 4 744,40

Echéance au 12/05/2026

TTC en Francs 31 121,22
(1 EURO = 6,55957 FF)

CONDITIONS DE PAIEMENT : Valeur en votre aimable règlement à réception. Tout retard entraînera de plein droit et sans mise en demeure, le paiement d'intérêts de retard au taux légal applicable en matière commerciale majoré de 3. Une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée pour frais de recouvrement en plus des pénalités.
Pas d'escompte pour règlement anticipé
En application de la loi du 12 mai 1980, relative aux clauses de réserve de propriété, il est convenu que les marchandises et installations livrées resteront la propriété de notre entreprise jusqu'au paiement intégral du prix.
L'acheteur s'oblige à ne pas en disposer, par quelque moyen que ce soit, ni en pleine propriété, ni par constitution de gage ou nantissement du matériel et des fournitures achetées, avant complète libération du prix.
Formalités de sortie de France et entrée sont à la charge de l'importateur.
En cas de litige ou de contestation, seul le tribunal de sera compétent.